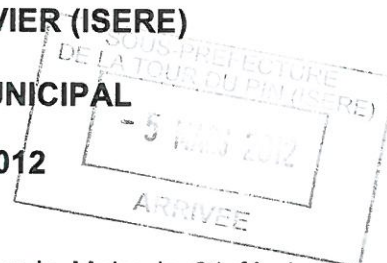




COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 FEVRIER 2012



Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 21 février 2012, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Jean-Paul Morel à Odile Bedeau de l'Ecochère – Isella de Marco à Thierry Vachon – Rahma Khadraoui à Andrée Ligonnet – Fabienne Alphonsine à Claude Berenguer – Yannis Burgat à Michel Charpenay – Grégory Coin à Alain Cacaly – Véronique Soriano à Grégory Estrems

Absent : Stéphane Jeannet

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Isabelle Duret a été désignée.

DELIB 2012.02.27 10

OBJET : Mise en place d'un tarif pour la vente de DVD « Comice Agricole 2011 »

Madame Brigitte PIGEYRE, conseillère déléguée à la communication, rappelle que la commune a organisé en 2011 le comice agricole des trois cantons, sur notre territoire, les 3 et 4 septembre.

Le service communication de la commune a réalisé un film à l'issue de cette manifestation et un DVD est en cours de réalisation.

200 copies seront réalisées et 100 seront proposées à la vente.

Il est proposé de fixer le tarif de vente au public à 5 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **FIXE à 5 € la vente du DVD « comice agricole 2011 »**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 28 février 2012.

Publication le 29 février 2012.

Le Maire,

Michel BACCONNIER

